M. Le Comte De Monthuley Etudiant en Chirurgie a presenté à l'academie un tourniquet de Son invention. il veut prouver que cet instrument evite les inconvenients du garot, et qu'il réünit les avantages de ce dernier avec les perfections de celui de M. Petit.

il semble que M. De Monthuley ait eu le double objet d'arrêter le cours du Sang, et d'étouffer entierement le Sentiment de la partie à amputer. On doit se proposer Sans doute de rallentir, mais non pas d'intercepter la circulation. les ligatures trop fortement serrées exposent le malade a des foiblesses, des inquietudes, et des angoisses beaucoup plus desagréables et plus difficiles a Supporter que les douleurs attachées à l'incision de la peau et des muscles.

Le tourniquet de M. Petit comprime le cordon des vaisseaux et la partie diametralement opposée. il laisse par consequent aux muscles intermediaires la liberté de Se retracter

ARC 58 n° 83
ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

et cette rétraction est d'autant plus importante qu'elle permet de Scier l'os ~~beaucoup~~ plus haut.

Le tourniquet de M. de Montchuley au contraire tend à empecher le mouvement musculaire et ce qu'il prend pour perfection dans son instrument est une chose contraire aux vües qu'on doit se proposer dans cette opération.

Par ce simple exposé il est aisé de voir que la nouvelle machine ~~ne réunit~~ n'a pas pas les grands avantages du tourniquet de M. Petit et qu'au lieu de corriger ses défauts elle contient des imperfections qui ne permettent pas de l'adopter.

La Mechanique a très bien repondu a l'objet de M. Le Comte de Montchuley. Mais son idée ~~est~~ étoit fausse. il faut esperer qu'il traitera dans la suite des sujets mieux dirigés et que l'Academie

aura lieu de faire souvent l'éloge de ses talents et de son émulation. Dufouart

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE